

Les consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal.

Cinquième année. — N° 20.

Samedi 7 Mars 1891

Prix du numéro 10 centimes

Bureaux: Rue Neuve, 19



ABONNEMENTS

Un an : Six mois :
 Suisse . . . 6 fr. 3 fr.
 Union postale . 12 » 6 »
 On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES

Provenant de la Suisse . . . 20 ct. la ligne
 de l'étranger . . . 25 »
 Minimum d'une annonce 50 centimes
 Les annonces se paient d'avance

Paraissant le mercredi et le samedi, à Bienne.

Organe de la Société intercantonale des industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats industriels.

COMMUNICATION

Le contrôleur des fabriques d'ébauches suisses et françaises

Monsieur le rédacteur de la *Fédération horlogère*, Bienne.

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir insérer, dans le prochain numéro, de votre estimable journal, adopté comme organe officiel par l'assemblée plénière du 26 février dernier, pour toutes les communications intéressant les fabriques d'ébauches syndiquées et les clients de celles-ci, l'avis suivant :

Le contrôle du syndicat des fabriques d'ébauches suisses et françaises se voit dans l'obligation de rectifier une opinion absolument erronée, bien que généralement répandue, en ce qui concerne l'époque du paiement des primes d'ensemble opérées par son organe. On admet que l'échéance de ce paiement est passée et que ceux qui, ayant envoyé leurs bordereaux de primes, n'en ont pas encore reçu le montant, se trouvent lésés par un retard. Rien n'est moins exact que cette prétention. La circulaire du 1er mars 1890 qui fait règle pour l'échéance de cette opération des primes, dit expressément que le paiement s'effectuera dans le premier trimestre 1891. L'échéance fixée pour ces paiements est donc le 31 mars 1891 et pas avant. Tous les paiements effectués avant cette date, peuvent être considérés comme anticipés, puisqu'ils ne sont pas exigibles avant le 31 mars précité, et toutes les réclamations qui parviennent au contrôleur actuellement sont donc prématurées, dès qu'un paiement non échu n'est pas sujet à réclamation.

Le contrôle, dans la limite du possible, accélère les paiements et en opérera la plus grande partie avant l'échéance. A ce jour, plus de la moitié de la somme afférente aux primes est déjà versée aux ayant-droit. Le 31 mars prochain, tous les bordereaux rentrés à ce jour, (5 mars) seront réglés, sauf ceux sur lesquels existent des arrêts de paiement de la part des fabriques créancières et qu'il n'est pas au pouvoir du contrôleur de liquider, avant qu'ils soient levés. Quant aux bordereaux non encore transmis, il est naturel qu'une date de règlement ne puisse être fixée, mais le délai est imputable aux ayant-droit seuls, qui retardent eux-mêmes le ré-

glement de leurs primes, en n'opérant pas la formalité prescrite à cet égard.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

James Perrenoud.
 Contrôleur du syndicat.

Syndicat des patrons monteurs de boîtes argent

Convocation

Les membres de la chambre syndicale sont convoqués en assemblée sur dimanche, 8 mars prochain, à 10 heures précises du matin, au Buffet de la Gare, à Sonceboz.

Tractanda :

Ceux mentionnés dans la circulaire du 21 février dernier aux patrons monteurs de boîtes.

Eventuellement, conflit de Genève.

La chambre syndicale mixte se réunira le même jour, à 2 heures de l'après-midi dans le même local.

Il est rappelé aux membres du syndicat que les états de fin de mois sont à adresser au bureau du contrôleur jusqu'au 5 de chaque mois.

Au nom du bureau :
 Le secrétaire, **A. Rollier.** Le président, **F. Schlatter.**

Une brochure sur les syndicats

La question des syndicats professionnels horlogers, qui a fait déjà couler tant d'encre, vient d'inspirer un « petit patron graveur de la Chaux-de-Fonds, — c'est ainsi qu'il se désigne — qui vient de publier la première partie d'un travail intitulé : *La lutte contre les syndicats professionnels inapplicables à l'horlogerie.*

L'auteur est en pleine illusion, car il croit que « son pamphlet » va soulever une tempête contre lui ; mais il envisage ne pas faire œuvre mauvaise puisque, dit-il, « j'aurai contribué à l'affermissement de nos associations »... en accentuant

la lutte contre les syndicats professionnels. Ce comble et cette contradiction donnent la note générale de l'opuscule.

Le socialisme d'Etat ne lui plaît pas. « C'est de la frime qui nous mènera aux coup de fusils, à une guerre civile, et à une terrible défaite et ruinera l'industrie. »

Après avoir avoué qu'il cherche depuis 2 ans une solution pratique, et qu'il n'a trouvé autre chose qu'une perturbation nuisible à notre commerce, une entrave à l'indépendance, en un mot une bonne affaire pour les patrons et une bien mauvaise pour les ouvriers, il fait une charge à fond contre l'association du capital et du travail. Il faut isoler le capital et laisser les capitalistes se dévorer entre eux ; et voici le moyen : « les ouvriers ne doivent s'occuper que d'eux, de leur industrie, et « laisser baver » ces Messieurs qui pleurent sur le sort des ouvriers en général. »

Pour un moyen en voilà un !!

Puis vient la note égoïste ; nous citons : « Une fois que nous serons organisés nous-mêmes, les autres métiers et industries étudieront ce qu'ils doivent faire eux-mêmes. Viennent-ils nous demander, lorsqu'ils font des grèves, si l'augmentation de leurs produits gêne à nos bourses ? Non ! Partant de là, chaque groupe, chaque industrie pour eux. La solution de l'ensemble est peu de chose, et si elle doit se faire au moyen de la révolution sociale, eh bien ! nous n'avons rien à craindre, ne possédant rien, nous n'avons rien à perdre. »

On avouera qu'au point de vue de la fraternité universelle, que l'auteur prend un peu plus loin pour principe, c'est assez maigre.

Puis vient un chapitre intitulé *Le journal La Sentinelle*. C'est ici que se montre le bout de l'oreille. Le « petit patron graveur » a eu maille à partir avec le syn-

dicat des graveurs; même il a été mis à l'interdit et la *Sentinelle* a donné raison au syndicat. De plus, ce journal n'a pas inséré un article sur les apprentissages que l'auteur lui a remis en avril 1890, et qui trouve place dans la brochure — mieux vaut tard que jamais —. De là grande colère; aussi l'organe ouvrier de la Chaux-de-Fonds est-il traité d'endormeur sans importance et sa rédaction de stupide.

Voilà de la bonne justice distributive: les patrons bavent et pleurent sur le sort des ouvriers que la *Sentinelle* endort. A chacun sa mission sociale.

Nous cueillons au passage, des perles comme celles-ci: « L'ennemi naturel de l'ouvrier, c'est le patron même, lequel doit en partie disparaître, être supprimé, — remarquez la gradation — ou tout au moins rabattre sa toute puissance ». « Les promesses d'augmentation sont une simple blague tout au plus bonne à nuire à l'ensemble des travailleurs, et la réglementation des heures de travail pour notre industrie est une ruine pour tous et la provocation d'une révolution avant peu. »

La loi fédérale sur les fabriques, qui réglemente depuis 12 ans les heures de travail, n'a qu'à bien se tenir!

Après avoir démolé les syndicats professionnels avec des arguments de la force de ceux que nous avons reproduits, l'auteur nous montre son remède. Ce remède, c'est l'organisation des bureaux de métiers! Que seront ces bureaux de métiers, quel rôle joueront-ils? Voici: « On fera la déclaration à Messieurs les fabricants de l'organisation du bureau où chacun pourra porter son travail et où il trouvera toutes les garanties désirables pour l'exécution, la fidélité de l'ouvrage. On fixera un prix minimum — tout comme dans les syndicats professionnels —. Cette organisation faite, les ouvriers cesseront le travail dans leurs ateliers respectifs et n'entreprendront que le travail distribué par le bureau. »

Ce n'est pas plus malin que ça; les fabricants n'auront plus le droit de choisir leurs ouvriers et seront forcés de passer par l'intermédiaire des bureaux de métiers. « Les fabriques et les ateliers seront vidés et les ouvriers qui ne travailleront pas chez eux, se réuniront par groupes dont le nombre sera limité par l'organisation et exécuteront en coopération. »

L'auteur veut bien admettre qu'il faudra un commencement et surtout de l'étude, mais il oublie de dire par quels moyens les ouvriers formés en coopération, s'approprient les bâtiments de fabriques, les instruments de travail et le capital d'exploitation nécessaire. Ce détail, qui a pourtant son importance, semble avoir échappé à l'attention du hardi novateur.

Quant au caractère de l'organisation qu'il préconise, l'auteur du « pamphlet »

n'en a cure. Qu'on l'appelle socialiste, communiste, anarchiste, peu lui importe. Nous penchons pour la dernière appellation, ce défenseur des droits de l'ouvrier nous ayant tout l'air d'un anarchiste fourvoyé dans la peau d'un « petit patron graveur. »

Nous ne nous serions pas attardés à la lecture de cette brochure, qui contient un peu de tout, même des gros mots, si elle ne donnait la note gaie dans le débat souvent monotone ouvert depuis cinq ans sur les syndicats professionnels. Nous sommes d'ailleurs persuadés que personne ne prendra au sérieux cette tentative tragi-comique et qu'aucun de nos ouvriers ne se laissera détourner des syndicats professionnels, obligatoires ou non, par la perspective qu'on leur ouvre de supprimer le patronat d'un seul trait de plume.

Ils ne sont pas assez féroces pour être les héros de la révolution qu'on leur prédit à bref délai, ni assez naïfs pour mordre aux grossiers appas qu'on leur présente.

NOUVELLES DIVERSES

Roumanie. — Le projet du nouveau tarif douanier a été distribué à la Chambre le 28 février.

A côté de certaines augmentations pour divers articles qu'on tend à produire en Roumanie même, ce projet prévoit une diminution notable pour certaines marchandises que la Roumanie ne peut pas se passer d'importer du dehors.

La *Feuille officielle suisse du commerce* cite les droits suivants; ils sont compris en francs et par 100 kilos sauf les montres et pendules.

| | Ancien tarif. | Nouv. tarif. |
|---|---------------|--------------|
| Montres or, la pièce . . . | 15 — | 15 — |
| Montres argent, la pièce . . . | 1 — | 1 — |
| Pendules en bronze, 1 kg. . . | 3 — | 2 — |
| Pendules avec boîtes à musique, 1 kg. | 1 — | 1 50 |
| Boîtes de montres en or, 1 kg. | — — | 100 — |
| » » en argent, 1 kg. | — — | 55 — |
| Montres en argent, ornées ou autrement garni d'or, la pièce | 15 — | 1 50 |
| Fournitures d'horlogerie | | exemptes |

Suisses à l'étranger. — Les Suisses à l'étranger se préparent aussi à célébrer le grand anniversaire de notre patrie; ainsi, on écrit de Stuttgart au *Vaterland*: « La société helvétique de cette ville donnera, vers la fin de juin, une grande fête en l'honneur du centenaire de la Confédération. Les dames de l'association à la société helvétique une bannière brodée par elles. Ce drapeau, qui mesure plus de deux mètres de longueur, est aux couleurs fédérales avec les armoiries des vingt-deux cantons entourant la croix d'argent. »

Le 1er mai à Paris. — Les socialistes s'occupent activement de la manifestation du 1er mai. Partout des comités se forment pour organiser la fête. Jusqu'à présent les groupes des divers pays n'ont pas pu se mettre d'accord sur le jour précis de la manifestation: les uns tiennent pour le jour même du 1er mai, fixé d'avance dès l'année dernière; les autres, pour ne pas perdre une journée de travail, voudraient renvoyer la démonstration au dimanche 3 mai. Des éclectiques, pour

tout concilier, proposent de fêter à la fois le 1er et le 3 mai. Ils rappellent cette dame, à laquelle Henri Heine fait dire que le jour du repos, religieusement obligatoire, étant pour les uns le vendredi, pour les autres le samedi et pour les troisièmes le dimanche, afin de mettre sa conscience en paix et de ne pas risquer de se tromper, elle se reposait tous les jours de la semaine.

Il a été décidé que, pour subvenir aux frais de la journée, tous les syndicats seraient tenus de souscrire une somme, qui ne pourrait être inférieure à deux francs.

On a remarqué que les comités d'organisation avaient été formés des membres les plus inconnus du parti. C'est conforme aux doctrines égalitaires du socialisme révolutionnaire: toutes les supériorités doivent être rigoureusement écartées et elles le sont avec un soin jaloux.

Emigration. — La Chambre américaine a voté le bill Owen sur l'immigration, qui arrive ainsi devant le Sénat. Cette nouvelle loi taxe de félonie le fait d'introduire aux Etats-Unis tout individu auquel elle ferme les portes du pays, et qualifie de criminelle la tentative de représenter à un étranger, par voie d'annonces, les exceptionnels avantages de l'établissement dans la grande république. Les immigrants ne pourraient se servir de billets de passage envoyés d'Amérique et payés d'avance. On assure que plusieurs sénateurs refuseront d'emboîter le pas derrière la Chambre sur cette question.

Tracasseries à la frontière. — On écrivait de Mulhouse le 2 mars:

C'est ce matin que les prescriptions d'une sévérité exceptionnelle, et ordonnées à la suite des événements que l'on sait, ont été mises en vigueur. Plusieurs voyageurs suisses, non munis de passeports contresignés suivant les règlements récents ont dû retourner à Bâle malgré leurs protestations.

Tout le monde est d'accord pour blâmer un pareil état de choses, dû à des mesures aussi ridicules que vexatoires.

Statistique des accidents. — Le secrétariat ouvrier a adressé pour 1886, 1887 et 1888 la statistique des accidents dont ont été victimes les membres des caisses de secours contre la maladie et les accidents.

Durant ces trois années, on a compté 8804 cas de meurtrissures dont 21 ayant donné la mort; 2131 coupures, 2021 brûlures, dont une mortelle; 1473 cas d'os brisés dont 5 mortels; 1753 luxations et entorses dont 2 ayant amené la mort; 128 intoxications, dont 2 suivies de mort; 1697 autres accidents, dont 47 mortels; soit en tout 17,007 cas dont 78 suivis de mort. — Les sommes déboursées en secours ont atteint 940,609 fr.

Les blessures les plus fréquentes sont celles des mains; elles constituent plus d'un tiers des accidents, mais elles ne figurent dans le chapitre des secours que pour un cinquième environ des sommes accordées. Les blessures des extrémités atteignent d'ailleurs le 71,7 %, des accidents et ont nécessité le paiement du 65 % des secours. Les lésions des yeux, au nombre de 1004, ont grevé le budget des caisses pour la plus minime part. Il ne s'est présenté aucun cas où la victime ait perdu les deux yeux; la perte d'un seul œil n'a été considérée que comme un cas d'invalidité partielle.

Quant à leur nature, les 17,007 accidents se groupent comme suit: 2207 blessures des jambes, 3062 de pieds, 1190 des bras, 5731 des mains, 983 de la tête et du cou, 1004 des yeux; 927 de la poitrine, 833 du dos, 414 du ventre et 606 d'autres parties du corps.

Commerce avec le Chili. — La *Feuille officielle suisse du commerce* publie une communication d'après laquelle les affaires au Chili se présentent sous le jour le plus

défavorable. Une crise néfaste est imminente. Comme on ne saurait encore fixer un terme à la lutte entre le gouvernement et l'opposition, les cours continuent à descendre de plus en plus, et faillites et banqueroutes ne tarderont pas à éclater.

Dans ces circonstances l'on ne saurait trop conseiller aux fabricants européens de cesser leurs envois d'objets de luxe, qui malheureusement risquent fort de ne point trouver d'amateurs, et de se borner aux choses de première nécessité, aux choses indispensables.

Les traités de commerce en France.

— Le comité de défense de l'exportation française vient de publier un manifeste contre la réaction économique qui se produit en France. Le comité constate que le régime des traités a grandement servi les intérêts généraux du pays, malgré la guerre et malgré le vide immense causé par le phylloxera. Le comité demande le retour au régime des traités de commerce qui ont donné à la France 30 ans de prospérité indiscutable.

Congrès postal international.

— Le 20 mai de cette année aura lieu à Vienne un Congrès postal universel dans lequel il s'agit d'étudier, entre autres, la question du poids des colis postaux internationaux, qui dans quelques pays, est encore limité à 3 kg.

Commerce de vins italiens en Suisse.

— Le mouvement des vins qui s'est produit dans la station œnotechnique du gouvernement italien, à Lucerne, pendant le mois de janvier dernier, a été de 140,325 kg. netto à l'entrée et de 77,340 à la sortie. Les vins qui ont donné lieu à un plus grand mouvement sont ceux de la région adriatique-méridionale, savoir 110,268 kg. à l'entrée et 51,092 à la sortie.

Une nouvelle montre

Une nouvelle montre dont le système est, en tout ou en partie, applicable à la pendulerie, aussi bien qu'aux pièces de bijouterie les plus fines, mérite d'attirer l'attention et d'être connue.

Ce système appliqué à la montre chronographe la transforme complètement et lui donne une supériorité incontestable pour les raisons suivantes :

1° Le mouvement, lui-même, est d'une extrême simplicité : un barillet unique actionne toutes les parties de la pièce, le balancier fonctionne sur le corps du rouage et n'a à craindre aucun frottement, attendu que l'échappement forme une ligne droite de midi à 6 heures; celui-ci, par sa direction, donne place aux mobiles, notamment au balancier qui se met verticalement en place. Le mouvement peut être fabriqué à meilleur marché que celui des montres ordinaires.

2° Le mécanisme du chronographe se réduit à fort peu de pièces et n'offre aucune complication. Les roues chargeant les chronographes actuels, celles de 300 dents par exemple, qui exigent des soins minutieux, sont complètement supprimées, ce qui simplifie considérablement la fabrication.

3° Le mécanisme à remontoir est simple, solide et d'une fabrication courante.

4° La pièce à un grand cadran à la circonférence duquel se trouvent très nettement disposées 300 divisions indiquant les secondes et leurs cinquièmes. Ces indications sont fournies par deux aiguilles à secondes centrales dont l'une est trotteuse et dont l'autre formant le chronographe, revient sur zéro. Sur le cadran, s'en trouvent deux autres

placées côte à côte : l'un indique les heures et minutes ordinaires, l'autre enregistre chaque minute, soit chaque tour parcouru par l'une des aiguilles centrales. Cette dernière ainsi que l'aiguille du registre sont ramenées au point de départ avec arrêt, et mises en marche à volonté.

5° Son extrême précision s'explique par le fait que l'aiguille indiquant les secondes et leurs cinquièmes ainsi que celle du cadran enregistreur, reposent directement sur des mobiles et se mettent instantanément en marche, ce qui n'a pas lieu tant que subsiste un engrenage.

En résumé, cette nouvelle montre est une pièce de précision simple, solide et pouvant se fabriquer à un prix très bas, vu qu'elle ne nécessite pas la mise en œuvre d'un grand outillage, ni pour l'ébauche, ni pour les différentes parties dont l'exécution ne demande pas non plus des ouvriers consommés.

La même pièce peut être transformée en montre ordinaire, ou avec double tour d'heures avec deux mises à l'heure spéciales et indiquant, par exemple, simultanément, l'heure de Berne et celle de Paris ou ses différents méridiens.

Grâce à la dispositions des mobiles, les plus petites pièces peuvent être faites d'après le modèle des grandes dont elles diffèrent en ce que les aiguilles d'heures et de minutes, ainsi que la seconde trotteuse se trouvent au centre.

Ce nouveau système a été inventé dans le Jura bernois et fait honneur aussi bien à l'ouvrier habile qui l'a découvert qu'à notre pays tout entier.

(Le Jura.)

Le rédacteur responsable : Fritz HUGUENIN

MAX THUM & C^{ie}
MÉCANICIENS-CONSTRUCTEURS
GENÈVE

Machines de précision à l'usage de l'Horlogerie et de la Bijouterie : Balanciers. — Blocs à cylindre. — Matrices et poinçons. — Perceuses. — Taraudeuses. — Planeuses. — Tours divers, automatiques ou non automatiques. — Fraisceses. — Machines à tailler, automatiques et autres, etc.

INSTALLATION COMPLÈTE D'USINES POUR LA FABRICATION MÉCANIQUE, d'après les derniers perfectionnements. 603

Outils divers pour la petite et la moyenne mécanique. — Tours amateurs.

La maison reçoit les offres de MM. les Inventeurs pour l'exploitation de leurs brevets.

ÉTABLISSEMENT MÉTALLURGIQUE

Achat de cendres et lingots sur essai

Fonte de déchets de toute nature

VENTE D'OR FIN POUR DOREURS

AUF RANG & C^{ie}
BIENNE

Dépôt de coke de St-Etienne — Charbons de bois
 Creusets de toutes espèces

GROS & DÉTAIL 929

FABRIQUE DE BALANCIERS COMPENSES
 et façon compensés en tous genres

MAISON FONDÉE EN 1851

GEORGES ROULET

PONTS-MARTEL (Suisse)

Ouvrage fidèle et garanti

SOIGNÉ **BON COURANT**
 Tous mes balanciers soignés et ordinaires sont garantis pour couper

FABRIQUE DE BOITES
 ARGENT, GALONNÉ, MÉTAL ET ACIER
SCHLATTER ET FLOTRON
 MADRETSCH — BIENNE

Travail à la machine,
 par les procédés les plus perfectionnés

PREMIÈRES MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS:
 de Bienne en 1880, de Zurich en 1883,
 1305 de la Chaux-de-Fonds en 1881.

Fabrique de „La Maisonnette“

PAUL MATTHEY-DORET

au LOCLE (Suisse)

Marque de fabrique Spécialité de montres à ancre
 double plateau

REMONTOIRS

fabriquées par procédés mécaniques perfectionnés, en 17, 18, 19 et 20 lignes

— Verre et Savonette —
 or, argent, acier et métal

Toutes les montres de La Maisonnette portent la marque de fabrique frappée dans les fonds des boîtes



déposée.

Se méfier attentivement des imitations du nom de

LA MAISONNETTE

GRAND MAGASIN D'HORLOGERIE

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

Victor DONZELOT, Porrentruy (Suisse)



Marque déposée

est toujours abondamment pourvu de marchandises fraîches, qualité supérieure, livrées à la garantie, pour toutes les parties d'horlogerie.

Se recommande spécialement à Messieurs les fabricants d'horlogerie, planteurs d'échappements, monteurs de boîtes, cuvetiers, doreurs, nicheleurs, fabricants de cadrans, faiseurs de secrets, repasseurs, pivoteurs, acheveurs, régleurs, emboîteurs, polisseuses et finisseuses de boîtes et de vis, graveurs, guillocheurs, etc., etc. 1257

GRANDE FABRICATION :

Assortiments cylindres et roues, balanciers dardène et nickel. — Pierres finies pour échappements. — Pierres moyennes et chants en tous genres. — Ressorts de barillets, écuelles, tenons, chevillots ronds et carrés. — Contre pivots serts et non serts. — Poussettes. — Vis en tous genres. — Goupilles, nickel et laiton. — Virolles. — Gouttes. — Pittons. — Chapeaux de grandes moyennes. — Virolles tournées et fendues. — Pittons percés. — Goupilles de régleuses toutes préparées. — Clefs de raquettes fendues et non fendues. — **Aiguilles heures et minutes et à seconde, dans tous les genres, formes, grandeurs, qualités et prix.**

TOUJOURS GRANDE PROVISION EN :

Assortiments nickel cylindriques et Louis XV pour boîtes métal, anneaux et pendants. — Canons olives. — Olivettes festonnées. — Spécialité de métaux extra blanc F F, demi-blanc et demi-rouge en bandes, fil, rondelles, carrures et lunettes de toutes formes. — Charnière en bandes étirées et en tubes sans soudure. — Soudure de Paris. — Soudure en bandes spéciale pour cuvetiers et monteurs de boîtes métal. — Rondelles frappées pour boîtes un grand choix de dessins.

OUTILS ET FOURNITURES SPÉCIALES POUR RÉGLEUSES

Spiraux des meilleures fabriques

Machines à régler. — Machines à arrondir en tous genres. — Burins fixes. — Machines à percer. — Machines aux chapeaux et aux cuvettes. — Tours à polir les vis à la main et à la roue avec meules. — Tours à pivoter, à tourner, à éarriser, à tarauder. — Tours d'emboîteurs et de polisseuses de boîtes. — Etaux de tous genres. — Pincés. — Limes. — Brucelles etc. etc.

TOURS, ROUES ET OUTILS POUR PIERRISTES

Perçages grenat, rubis et zaphir. — Diamant gris et blanc, importation directe.

ORFÈVRERIE — BIJOUTERIE — COUTELLERIE FINE — RÉGULATEURS — PENDULES — RÉVEILS

LAMPES EN TOUS GENRES

Ayant des ateliers importants dans toutes les branches, travaillant uniquement pour moi depuis de longues années, je puis offrir à ma clientèle une marchandise régulière toujours la même et à prix exceptionnellement avantageux et à la hauteur de tous les progrès réalisés jusqu'à ce jour, comme bienfaisance nouveauté et comme prix.

Expédition prompte et soignée pour tous pays.

Envoi franco au dessus de 25 francs pour colis ne dépassant pas K. 2,500

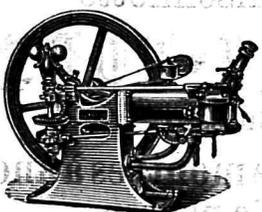
FABRIQUE DE BOITES

ACIER ET MÉTAL EN TOUS GENRES

PIQUEREZ FRÈRES

BASSECOURT — JURA BERNOIS

USINE HYDRAULIQUE 1290



F. MARTIN & C^{IE}, FRAUENFELD

Moteurs à gaz. (O F 1347)

Moteurs à pétrole. 1251

Moteurs hydrauliques.

J. WYSS FILS, CHAUX-DE-FONDS

Nouveaux genres de cadrans pailonnés en émaux transparents teintes **RUBIS BLEUES, OPALES**, etc., etc., sur plaques gravées et flinquées. 1260

CES GENRES SONT BREVETÉS

RUBIS, SAPHIR, CHRYSOLITHE ET GRENAT BRUT

FRANÇOIS BOURGEOIS

Rue Levrier, 5, GENÈVE

Carbone — Usine hydraulique — Boort pour la fabrication d. bijoux d'horlogerie

Diamants et pierres de couleur taillées pour la bijouterie

1293

MANUFACTURE D'HORLOGERIE

1084

Spécialité de montres à clef pour l'Angleterre, l'Amérique, l'Orient et les colonies

COULLERY FRÈRES

FONTENAIS près Porrentruy (Suisse)

Usine pour le traitement des matières or, argent et platine

H. CARREL

ESSAYEUR-JURÉ

DIPLOME FÉDÉRAL

ACHAT

VENTE

Rue de Nidau — BIENNE — Rue Neuve

Pulvérisation de cendres et fontes à prix réduits

Creusets de tous pays — Charbons — Coke de St-Etienne

GROS ET DÉTAIL

930

Avis de recommandation.

Une bonne **finisseuse de raquettes** se recommande aux fabricants d'horlogerie pour des raquettes ordinaires, plates et rondes on entreprendrait 3 à 4 grosses par semaine. 1335
Ouvrage très soigné et garanti. S'adresser au bureau du journal.



Les fabricants de Quantèmes ancre et cylindre sont priés d'envoyer adresse et prix case postale 413 Chaux-de-Fonds. 1336



Horlogers et magasins d'horlogerie

qui désirent acheter des **régulateurs en 1^{re} qualité au prix de fabrique**

sont priés de s'adresser à la fabrique de régulateurs de (Macto J 21 ell)

Ruttman & Klein
à Kempten (Bavière)

Prix-courants et dessins gratuits et franco. 1320

MENTION HONORABLE
Paris - Exposition universelle - 1889

CH. DUBOIS-STUDLER

23, rue du Grenier, Chaux-de-Fonds

HORLOGERIE POUR TOUS PAYS



Spécialité 10 lignes Lecoultré, or et acier. Répétitions à quarts et à minutes. Chronomètres. Mouvements remontoir des 10 à 20 lignes. 1258

ATELIER DE MONTEUR DE BOITES

On offre à vendre tout l'outillage de l'atelier de feu M. Charles Leppert, monteur de boîtes d'or au Locle. — Si l'acheteur le désire, il peut continuer la même fabrication dans les locaux précédemment occupés par l'atelier Leppert et louer également le logement qui y correspond. 1312

Adresser les offres à l'Etude Dr Henri Roulet avocat au Locle.

L'acheteur d'une importante maison anglaise sera à la Chaux-de-Fonds à l'hôtel de la Fleur de Lys, du jeudi 12 mars au samedi 14 de 9 heures à midi et de 2 à 4 heures.

Tous les fabricants faisant des genres vendables en Angleterre sont priés de venir lui soumettre leurs produits. 1332

FABRIQUE D'HORLOGERIE ERNEST JUVET, St-Imier (Suisse)

Exportation pour tous pays de montres simples et compliquées. Spécialité de l'article acier, oxidage soigné en tous genres et toutes grandeurs, lépines et savonnettes à guichet. 1123

Dépôt de finissages

de la fabrique Dubail, Monnin, Frossard & Cie, Porrentruy.

Pour horlogers

A remettre un magasin d'horlogerie dans la Suisse allemande. Excellente clientèle, avenir assuré pour un homme de métier, habile, disposant d'un capital de fr. 40,000 au moins. Offres sous chiffres H. S. 329 à Rodolphe Mosse à Bâle. (M a. 2^e 93 Z) 1302

FABRIQUE D'HORLOGERIE FRÈRES BERGEON

LOCLE (Suisse)
Maison à Livourne. (Italie)

Chronomètres de poche, bulletins l'observatoire. — Montres de précision, bulletins de réglage. — Montres civiles en tous genres (spécialités italiennes). — Spécialité de grandes rondes indépendantes, trois fonctions, échappement cylindre, mouvement ayant un seul corps de rouage et un seul barillet.

Brevetée en Suisse, en France et en Belgique.

Récompenses obtenues: Diplôme d'honneur, Zurich 1883, Médaille, Anvers 1885, Médaille d'or, Paris 1889. 1022

FABRIQUE DE SPIRAUX

J.-A. COURVOISIER

Successeur de A. BOURQIN & C^{ie}
Chaux-de-Fonds (H. 45 Ch.) Demoille 142

HORLOGERIE

C. LAUFFER

BIENNE (Suisse)

54a, Quartier-Neuf, 54a

Spécialité GENRES ALLEMANDS 143

Fabrique de verres de montres en tous genres 1033

Ancienne Maison TASTOIX & BASTARD

J. BASTARD & REDARD

21, QUAI DES BERGUES, 21

A GENÈVE

VOLLENWEIDER & C^{IE}

Successeurs de E. Durussel

6 Monbijou — BERNE — 6 Monbijou

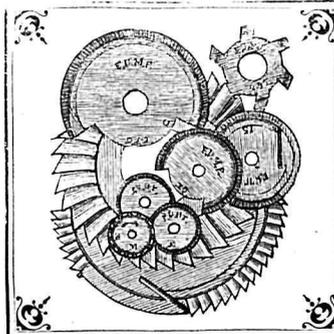
FRAPPE DE FONDS DE MONTRES argent et métal

Grand choix de dessins 1175
Demandez album.

GRAVURE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE Spécialité de poinçons en tous genres

Marques de fabrique Enregistrement au bureau fédéral.

CLICHÉS TYPOGRAPHIQUES

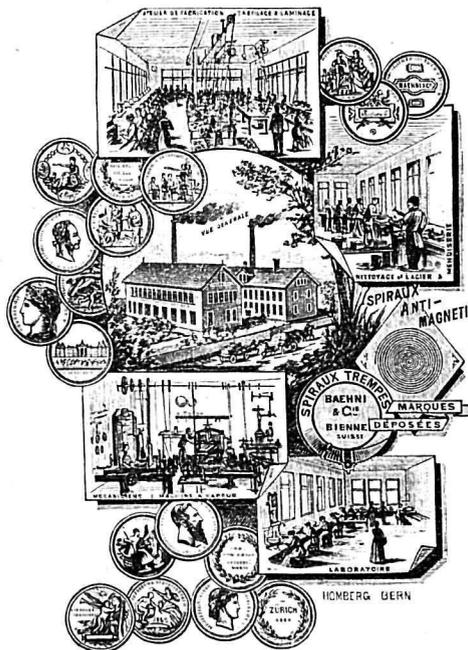


Fabrique de Fraises

EN TOUS GENRES POUR HORLOGERIE petit et gros volume

USINE à VAPEUR F^{ic} Ulysse Munier fils à Reconvillier JURA BERNOIS (SUISSE)

Envoi franco d'échantillons et prix - courant sur demande. 1259



MAISON FONDÉE EN 1863

FABRIQUE DE SPIRAUX

PRODUCTION ANNUELLE 6,000,000 1086

BÄHNLI & C^{IE}. BIENNE (SUISSE)

Spiraux en tous genres — Trempeés et ordinaires SPIRAUX ANTI-MAGNÉTIQUES

Fabrique de montres — Usine à vapeur

G. MULLER & C^{IE}

NIEDERBIPP (Suisse)

903

Spécialité de remontoirs 18 lignes en tous genres

FABRIQUE DE MOUVEMENTS POUR MONTRES

SYSTEME INTERCHANGEABLE

Maison fondée en 1854

HUSSON & RETOR à Genève

MARQUE DE FABRIQUE H & R SOUS LE PONT DE BARILLET

Finissages d'une qualité reconnue supérieure dans les grandeurs suivantes:

11, 12 et 13 lig. Remontoir vue cylindre.

14 lig. Remontoir vue cylindre, verre et savonnette.

18 lig. Remontoir vue cylindre, verre.

12, 13, 14, 18 et 19 lig. Remontoir vue ancre, verre et savonnette.

20 lig. Remontoir ancre, savonnette. 1245

19 lig. Remontoir vue ancre, Ponts ronds savonnette nickel.

16 lig. Remontoir, savonnette, calibre genre américain.

Pièces à clef cylindre de 12 à 18 lig.

Sur demande on envoie le Prix-Courant.

USINE DE DÉGROSSISSAGE D'OR ET D'ARGENT A. HEMMANN, SCHAFFHOUSE

OR, ARGENT, PLATINE, EN LAMINÉS ET FILÉS
AFFINAGE ET DÉPART

ESSAI ET ACHAT DE LINGOTS ET DE MONNAIES D'OR ET D'ARGENT

Les essais se font par le Bureau de contrôle des matières d'or et d'argent de Schaffhouse

Achat de cendres et toutes autres matières contenant des métaux précieux

Creusets de tous pays. * Charbons 1^{re} qualité.

1300

MM. PIQUEREZ frères à Bassecourt (Jura bernois)

RECOMMANDENT LEURS MACHINES A TOURNER LES BOITES
OR, ARGENT, ACIER, NICKEL, SYSTÈME REVOLVER

INVENTION PIQUEREZ

Brevets dans les principaux pays

1291

Plus de 80 machines fonctionnent dans les fabriques importantes à Beaucourt, Biemme, Noiraigue, Fleurier, St-Imier, Tramelan, Porrentruy, Waldenbourg, etc. etc. — Des machines sont toujours disponibles et peuvent être vues fonctionnant chez les constructeurs.

USINE GENEVOISE DE DÉGROSSISSAGE D'OR

PRIX DE LA RIVE 1881
MÉDAILLE D'OR

GENÈVE

DIPLÔME EXPOSITION
ZURICH 1883

AGENCE et DEPOTS; Chaux-de-Fonds-Lyon-Marseille

Or, argent, platine, nickel, laminés et filés. **PLAQUÉ** sur argent, cuivre, chrysocale, nickel et acier
AFFINAGE ET DÉPART - ESSAI ET ACHAT DE LINGOTS ET DE MONNAIES D'OR ET D'ARGENT - ACHAT DE DECHETS DE PLATINE

Métaux anti-magnétiques brevetés — A l'usage des fabriques d'horlogerie — MÉDAILLE D'ARGENT, EXPOSITION UNIVERS. PARIS 1889

Balanciers compensés, genres soignés et courants. — Spiraux de première qualité. — Métal pour échappements

1271

Ces produits ont subi les épreuves les plus minutieuses et ont donné des résultats supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour

De notables perfectionnements viennent encore d'être apportés dans la fabrication des Balanciers

Seuls dépositaires pour la Suisse des ALLIAGES de NICKEL

en planches, fils, dégrossissages et découpages de la BERNDORFER METALLWAAREN-FABRIK (SCHOLLER & Cie.), Vienne

MAISON FONDÉE EN 1830 FABRIQUE D'HORLOGERIE NICOLET FILS & C^{IE}

CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Premier prix décerné par le Conseil d'Etat de Neuchâtel pour Chronomètres de poche observés durant 6 semaines en 5 positions, pour l'année 1890, à l'observatoire cantonal de Neuchâtel. — La maison fabrique tous les genres de montres, depuis la montre bon marché à la plus soignée, pièces simples et compliquées.

Montres de précision avec ou sans bulletins des observatoires de Neuchâtel, Genève, Paris, Hambourg, Kew, Angleterre, Yale, College, au gré des clients.

Toutes les montres livrées par la maison sont garanties, repassées en second, c. à d. terminées et réglées pour la poche. — Spécialité $\frac{3}{4}$ platines, genres anglais, avec ou sans chronographe. (H. 334 CH.)

Nombreux certificats de 1^{re} classe de l'observatoire de Kew. 1303

Balanciers compensés et façon compensés trempés pour couper
tous genres, grandeurs et prix

C. HUGUENIN-THIÉBAUD & FILS

PONT-MARTEL (Suisse)

Maison fondée en 1848 1334

Récompenses à plusieurs expositions. — Outillage mécanique.

Force motrice. — Prix-courants détaillés à disposition.

seules médailles d'argent. Exposition universelle, Paris 1878. — Paris 1889. — Médaille Chaux-de-Fonds 1831. — Diplôme Zurich 1883.

FABRIQUE D'AIGUILLES DE MONTRES EN TOUS GENRES ET QUALITÉS

Genève **WAGNON FRÈRES** Genève
Rue des Voirons 11 Rue des Voirons 11

Maison fondée en 1812 1116

DÉPOT AU LOCLE

Spécialité d'aiguilles Louis XV, ciselées or, acier, en composition dorée.
Petites et grandes secondes, Chronographes, quantième, compteurs, etc.

J. H. BENKER, BIENNE

(derrière la gare)

1115

DÉPOT D'ACIERS ANGLAIS

en barres, tôles, bandes et en fil

Spécialité

Aciers pour outils et pour horlogerie.

ECOLE D'HORLOGERIE ET DE MECANIQUE

de Bienne.

1270

Apprentissage d'horlogerie complet: 3 ans. Apprentissage d'horlogerie pour spécialités: 12 à 18 mois. Apprentissage mécanicien: 3 ans; les élèves apprennent à faire les outils pour fabrication mécanique, système perfectionné. Cours théoriques dans les deux langues. Nouvelles méthodes d'enseignement donnant d'excellents résultats. Entrée à toute époque. S'inscrire auprès du directeur.
LA COMMISSION.